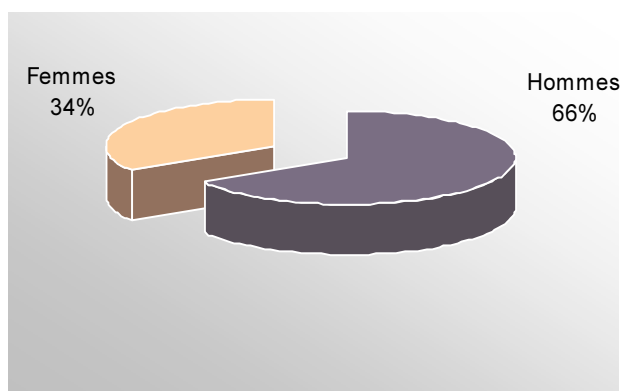


# ELEMENTS DE CONNAISSANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES



## 170<sup>ème</sup> PROMOTION DE SURVEILLANTS

Graphique 1 : Structure par sexe



*POUR UNE SYNTHÈSE CHIFFRÉE...*

**EFFECTIF : 590**

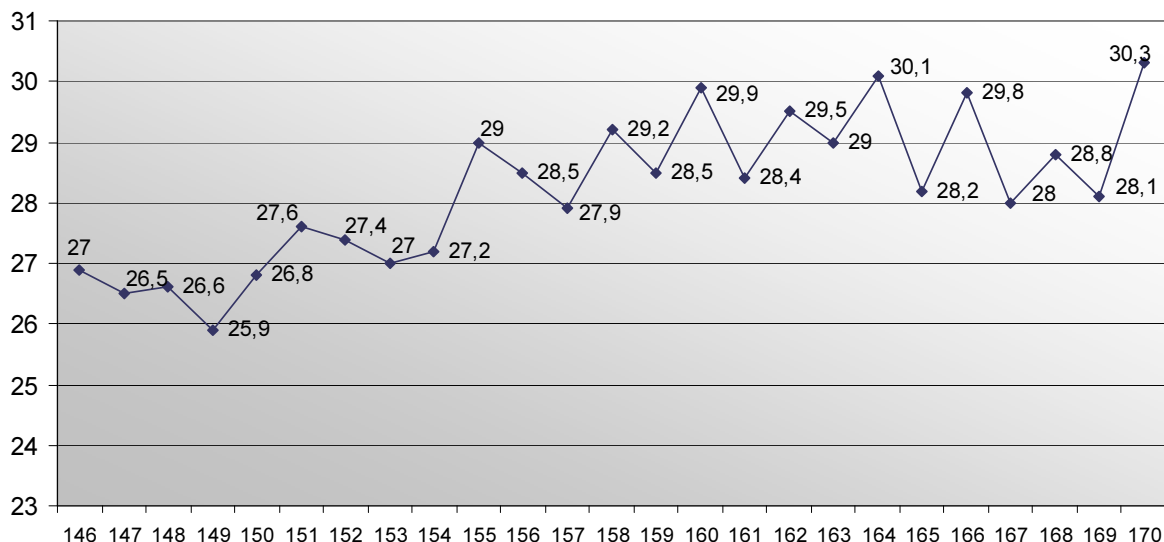
**AGE MOYEN : 30,3 ans**

**DIPLOMES :**  
**67% des élèves possèdent au moins le BAC**  
**et 28% un diplôme d'études supérieures**

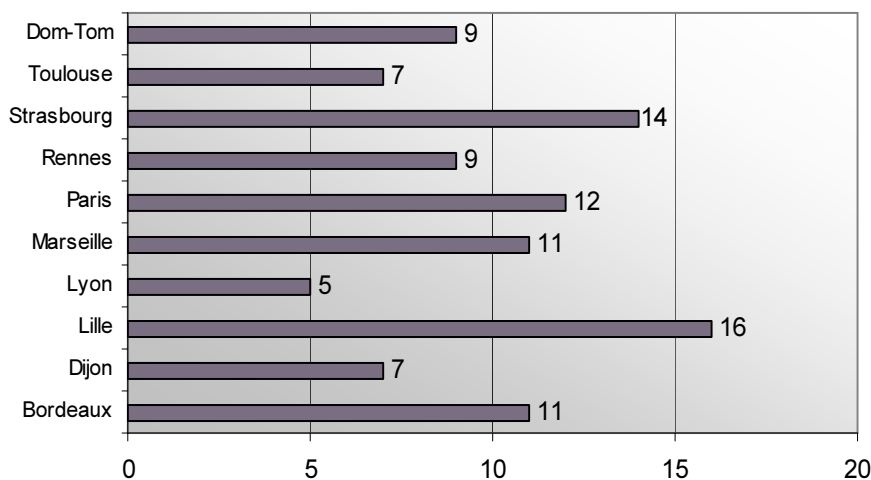
580 surveillants composent la 170<sup>ème</sup> promotion de surveillants. La proportion de femmes connaît à nouveau une nette élévation en passant à 34%. L'âge moyen de cette promotion est de 30,3 ans. Les hommes sont de 3 ans plus âgés que les femmes avec une moyenne d'âge record de 31,2 ans contre 28,5 pour leurs collègues féminins.

Depuis la 146<sup>ème</sup> promotion, l'âge moyen des élèves est en très nette hausse avec une relative stagnation depuis la 155<sup>ème</sup> promotion, période pendant laquelle cet indicateur oscille entre 28 et 30 ans.

Tableau 1 : Evolution de la moyenne d'âges – 146-170<sup>ème</sup> promotions

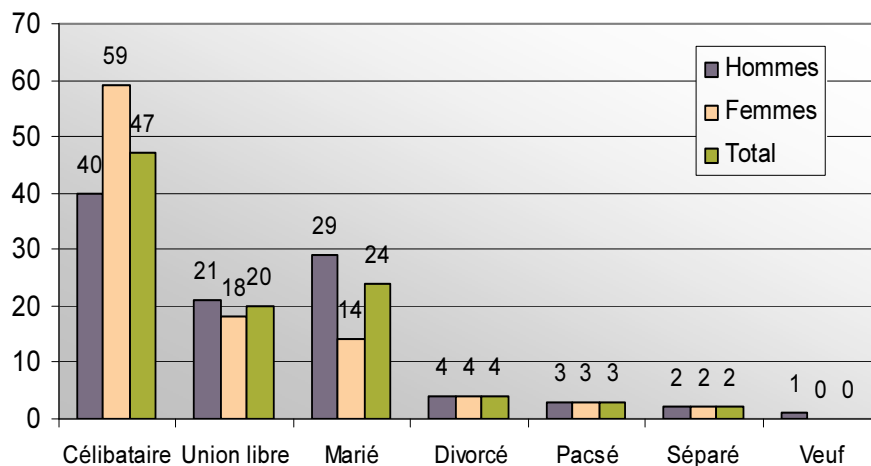


Graphique 2 : Direction régionale - Proportions



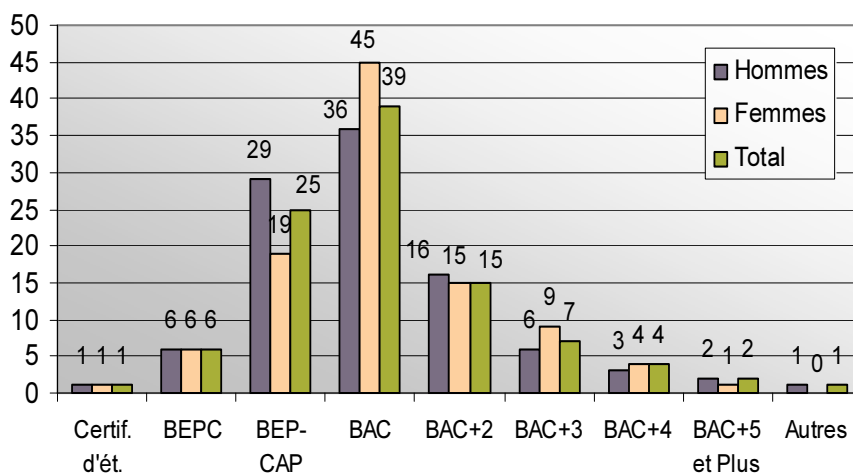
L'origine géographique des élèves présente exceptionnellement une forte baisse de la proportion de « Lillois » puisqu'ils ne sont plus que 16% contre 24% en moyenne depuis 20 promotions. De manière uniforme, les autres directions régionales ont ainsi vu augmenter leur représentativité, surtout Marseille (+ 4 points), tout en préservant le même ordre de classement.

Graphique 3 : Situation matrimoniale - Proportions



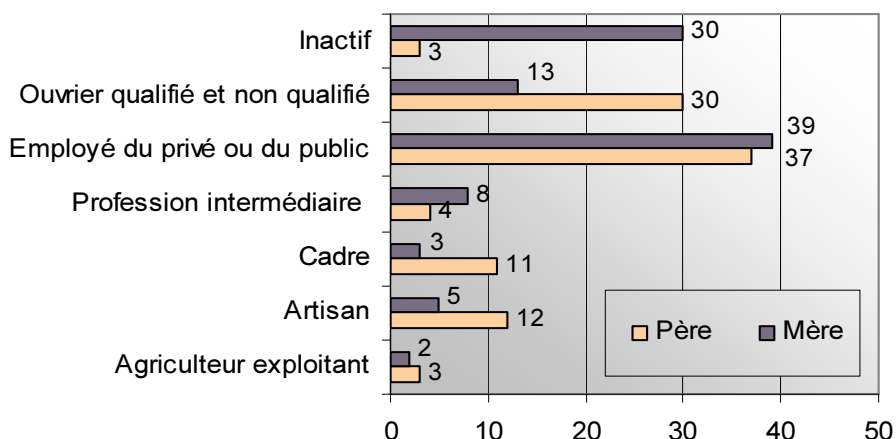
L'augmentation de l'âge moyen des élèves a entraîné une baisse de la proportion des célibataires de 10% au profit de ceux vivant en couple. La catégorie « marié » connaît ainsi une embellie avec une augmentation de 8 points depuis la dernière promotion. Les femmes sont célibataires en plus grande proportion que les hommes. Cet écart peut provenir de leur différence d'âge.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu - Proportions



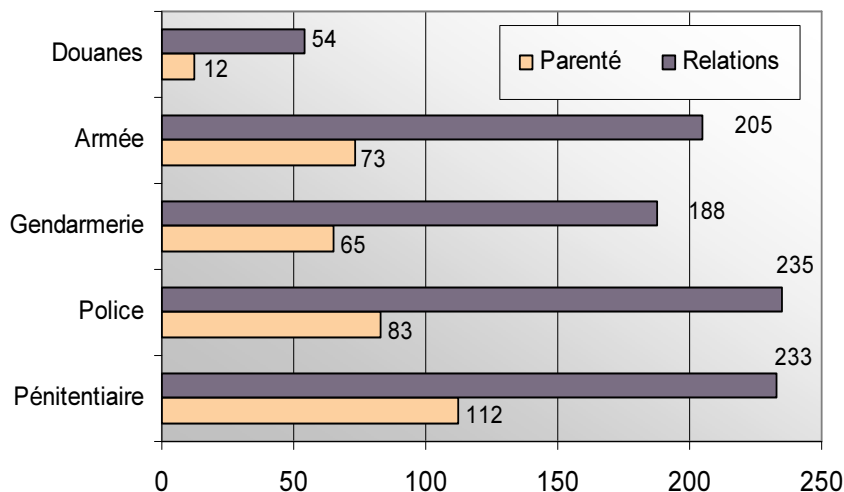
Moins diplômés que les élèves de la 169<sup>ème</sup> promotion, composant le haut de la liste des derniers recrutés, les élèves de la 170<sup>ème</sup> promotion sont moins nombreux à posséder le baccalauréat (67%). N'omettons toutefois pas de signaler à nouveau que ce concours est toujours ouvert aux possesseurs d'un BEPC et, qu'à ce titre, le niveau scolaire demeure encore bien au-delà du niveau requis.

**Graphique 5 : Origine socioprofessionnelle - Proportions**



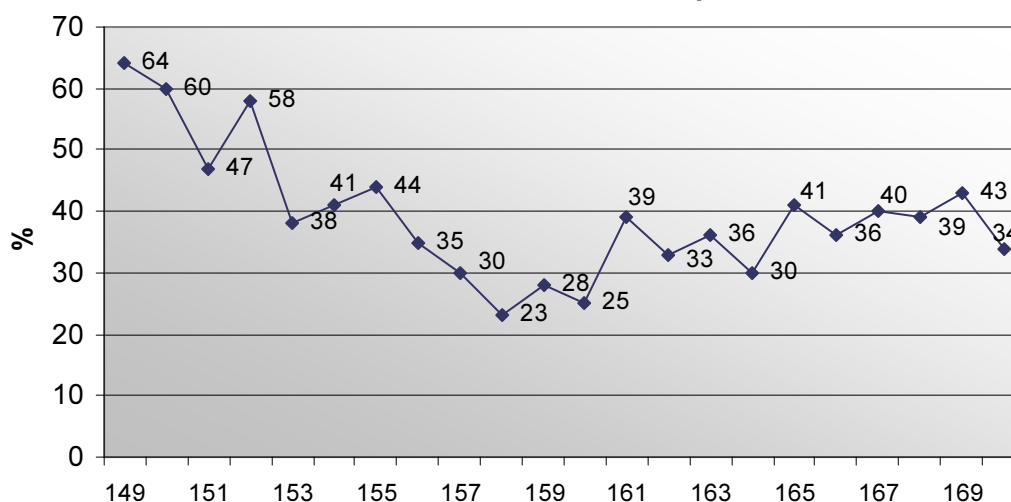
La structure selon l'origine socioprofessionnelle n'indique aucun grand changement si ce n'est l'augmentation sensible de la catégorie « employé » et « inactif » (mères) au détriment de la catégorie « Profession intermédiaire ».

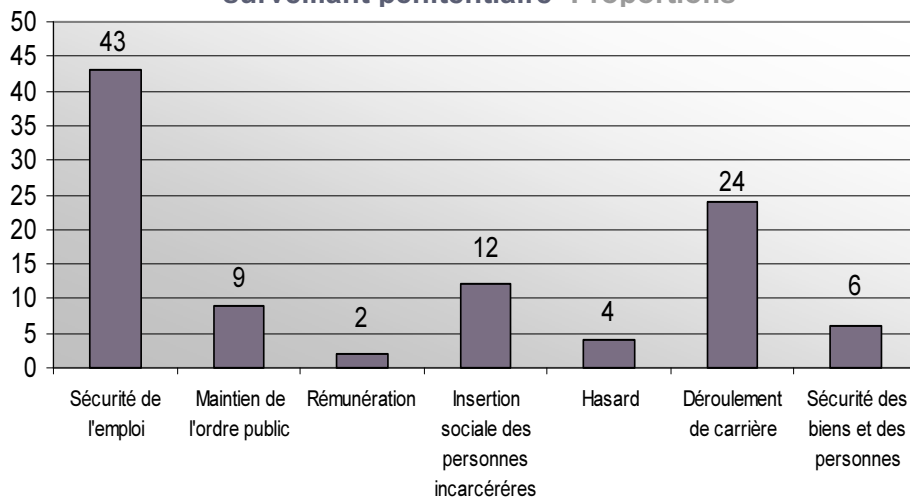
**Graphique 6 : Relations et parentés - Effectifs**



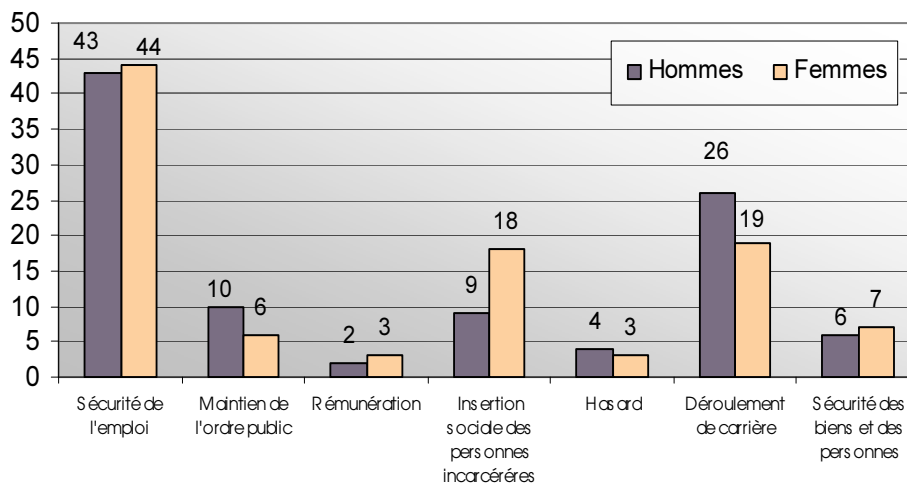
A nouveau, les données relatives aux relations et parentés appartenant à une administration de sécurité publique indiquent de nombreux liens, les premiers étant de loin supérieurs aux seconds. Toutefois, l'administration pénitentiaire n'est pas la seule citée et les concours passés en parallèle de celui de surveillant montrent qu'en moyenne, depuis la 149<sup>ème</sup> promotion, un élève sur deux a candidaté dans d'autres administrations. Cette proportion tend toutefois à baisser avec le temps.

**Graphique 7 : Evolution de la proportion d'élèves ayant passé un autre concours en parallèle**



**Graphique 8 : Motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire- Proportions**

Il est d'usage de dire qu'on ne devient pas surveillant pénitentiaire par vocation. Cette affirmation questionne de fait les raisons pour lesquelles des personnes cherchent à le devenir. Interrogés sur leurs motivations, les élèves ont répondu majoritairement aux items « utilitaires » du métier (sécurité de l'emploi et déroulement de carrière) plus qu'au contenu même de l'activité professionnelle.

**Graphique 9 : Motivations par genre - Proportions**

Ce dernier constat reste toutefois plus affirmé chez les hommes et à nuancer selon le diplôme. Ainsi, parmi les élèves ne possédant que le bac, 1 élève sur 2 est entré pour la sécurité de l'emploi.

Par ailleurs, un tiers des diplômés du supérieur déclare avoir passé ce concours pour le déroulement de carrière. Enfin, la motivation à préserver la sécurité des biens et des personnes est citée par 11% des non bacheliers. 5% de cette même catégorie déclare être entré « par hasard ».

**Graphique 10 : Motivation selon le diplôme - Proportions**